

Quelle participation des femmes à la politique climatique du Programme National de Changements Climatiques (PNCC) en Côte d'Ivoire ?

DRAME Abibata

*Maître de Conférences en Communication pour le Développement,
Enseignant-chercheur au Département des SIC
Université Félix Houphouët-Boigny Abidjan, Côte d'Ivoire
drameo2015@gmail.com*

Konate Karidja

*Doctorante en Communication pour le
Développement au Département des SIC
Université Félix Houphouët-Boigny Abidjan, Côte
d'Ivoire kadetkonate327@gmail.com*

Résumé

Depuis la 23^{ème} Conférence des Parties (COP) où été signé l'accord de Paris, la Côte d'Ivoire à l'instar des autres pays-parties s'est engagé à l'inclusion du genre dans sa politique climatique. Le Programme National de Changements Climatiques (PNCC) qui est son organe principal qui exécute cette politique a désormais en charge de traiter la problématique en tenant compte des besoins tout en mobilisant les efforts spécifiques des hommes et des femmes ; les deux catégories de genre étant acteurs parties-prenantes à la gestion de la crise climatique. Pour mobiliser la participation des femmes à cette cause, le PNCC a pris un ensemble de mesure parmi lesquels, la création d'une cellule genre en son sein, l'élaboration d'une stratégie nationale genre-changements climatiques, la signature d'un accord-cadre entre son ministère de tutelle, le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MINEDD) et celui de la Famille, de la Femme et de l'Enfant (MFFE). L'article repose sur l'hypothèse suivante : les stratégies de communication du PNCC influencent peu la participation des femmes à la lutte climatique dans la mesure où, dans la mise en œuvre de sa politique climatique ; ils empruntent des procédés communicationnels peu adéquats à la participation des femmes à sa politique climatique en Côte d'Ivoire. Ceux-ci, tiennent peu compte des pesanteurs socio-culturelles dans leurs actions de communication ; ce qui impacte peu le niveau de connaissance, les attitudes et pratiques défavorables des femmes sur le climat. La méthodologie de l'étude repose sur une enquête duale à la fois qualitative et quantitative principalement à Abidjan et à Ferkessédougou, deux zones représentatives des deux zones de climat de la Côte d'Ivoire afin d'évaluer les processus communicationnels qui influencent la participation des femmes à la politique climatique de la Côte d'Ivoire à travers le PNCC.

Abstract

Since the 23rd Conference of the Parties (COP) where the Paris Agreement was signed, Côte d'Ivoire, like other countries, has committed to the inclusion of gender in its climate policy. The National Climate Change Program (PNCC), which is the main body that executes this policy, is now in charge of dealing with the problem by taking into account the needs while mobilizing the specific efforts of men and women ; the two categories of gender being stakeholders in the management of the climate crisis. To mobilize women's participation in this cause, the PNCC has taken a series of measures, including the creation of a gender unit within the PNCC, the development of a national gender-climate change strategy, and the signing of a framework agreement between its supervisory ministry, the Ministry of the Environment and Sustainable Development (MINEDD), and the Ministry of Family, Women and Children (MFFE). The article is based on the following hypothesis: the communication strategies of the NCCP have little influence on the participation of women in the fight against climate change insofar as, in the implementation of its climate policy, they borrow communication processes that are not very appropriate for the participation of women in its climate policy in Côte d'Ivoire and that take little account of socio-cultural constraints in its communication actions; this has little impact on the level of knowledge, attitudes and unfavorable practices of women on climate. The methodology of the study is based on a dual qualitative and quantitative survey mainly in Abidjan and Ferkessédougou, two areas representative of the two climate zones of Côte d'Ivoire in order to assess the communication processes that influence women's participation in the climate policy of Côte d'Ivoire through the NCCP.

Key words : SCCC, Climate change, Gender, Côte d'Ivoire

Introduction

L'association Adéquations (2004) établit que, la vulnérabilité aux désordres et catastrophes naturels, les migrations climatiques, la perte d'accès ou de contrôle des ressources naturelles et économiques, etc. touchent de plein fouet les régions les plus pauvres du monde et les catégories sociales les plus défavorisées. Mieux, les Changement Climatiques (CC) amplifient les inégalités entre les catégories sociales dans leurs relations entre elles et avec leur environnement.

Pour Vincent et al. (2014) les impacts des CC, des événements météorologiques extrêmes et des catastrophes apparaissent différenciés selon le genre des personnes et l'égalité entre les sexes.

Cependant, Moosa et Tuana (2014) notent que la reconnaissance des dimensions sociales des CC a été lente, malgré des décennies de recherches par des sociologues et des géographes mettant en évidence la manière dont les effets des catastrophes dépendent des structures sociales. Vincent et al., (2014) ajoutent que de plus en plus de données factuelles existent concernant la vulnérabilité des femmes face aux chocs et stress environnementaux ainsi que la manière dont celles-ci mobilisent différentes capacités pour renforcer leur résilience.

L'Organisation des nations unies pour les Femmes (ONU Femmes) souligne que l'ODD 13 avance que la hausse des températures intensifie l'ampleur des tempêtes et des sécheresses qui détruisent des vies et des foyers et que ce sont particulièrement les femmes et les enfants qui en sont les principales victimes. Ainsi, les risques de décès lors d'une catastrophe sont 14 fois plus élevés pour eux (femmes et enfants) que pour les hommes. Si dans le monde, un quart de l'ensemble des femmes économiquement actives travaille dans l'agriculture, où elle est confrontée à diverses conséquences climatiques, telles que les mauvaises récoltes, les maladies alimentaires et corporelles. Cette vulnérabilité accrue est à prendre en considération dans les mécanismes nationaux de lutte contre les CC (ONU Femmes, 2015).

Dans cette mouvance, la Côte d'Ivoire classée 144ème sur 169 pays les plus vulnérables aux CC pour son indice ND-GAIN du fait de sa situation géographique et économique et de sa faible préparation à faire face aux effets néfastes des changements climatiques a adhéré à nombre d'engagements, parmi lesquels : le Protocole de Kyoto en 1997 ; le Mécanisme pour un Développement Propre (MDP) en 2005 ; le Mécanisme REDD+ en 2012 ; la Coalition pour le Climat et l'Air Pur (CCAC) en 2012 et récemment en 2015 l'Accord de Paris. Ce dernier accord influence fortement la politique climatique du pays, désormais axée sur les deux principaux volets de lutte contre les CC : l'atténuation des émissions de GES et l'adaptation des populations au phénomène.

Décrivant le profil genre de la Côte d'Ivoire, la Banque Africaine de Développement (BAD, 2015), déclarait que le pays est engagé dans la promotion du genre et de l'autonomisation des femmes et a

enregistré des avancées remarquables dans ce domaine ces dernières années, même s'il reste encore des défis à relever. Concernant le nexus genre-changement climatique, l'institution ajoute que plusieurs initiatives ont été entreprises par l'État afin d'assurer une résilience des populations selon les besoins différenciés de genre. Ce sont entre autres des textes de loi et des appuis financiers.

Depuis la 23^{ème} Conférence des Parties (COP) où été signé l'accord de Paris, le pays à l'instar des autres pays-parties s'est engagé à l'inclusion du genre dans sa politique climatique. Le Programme National de Changements Climatiques (PNCC) qui est l'organe principal chargé de la mise en œuvre de cette politique a désormais en charge de traiter la problématique en tenant compte des besoins tout en mobilisant les efforts spécifiques des hommes et des femmes ; les deux catégories de genre étant acteurs, parties-prenantes de la gestion de la crise climatique. Pour mobiliser la participation des femmes à cette cause, le PNCC a pris un ensemble de mesures parmi lesquels, la création d'une cellule genre en son sein ; l'élaboration d'une stratégie nationale genre-changements climatiques ; la signature d'un accord-cadre entre son ministère de tutelle, le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MINEDD) et celui de la Famille, de la Femme et de l'Enfant (MFFE).

Malgré la création de cette cellule genre en son sein, les actions et activités de communication du PNCC favorisent peu la participation des femmes à la politique climatique du PNCC en Côte d'Ivoire alors que ces dernières du fait de leurs rôles socio-économiques traditionnels sont en constante interaction avec l'environnement.

Les crises climatiques se perpétuent dans le pays et la presse nationale et internationale ne manquent pas de le signifier. Les vagues d'inondations se multiplient chaque année à Abidjan. L'intérieur du pays n'échappe pas à cette réalité. Ainsi, à Ferkessédougou (ville située au nord de la Côte d'Ivoire) par exemple, la sécheresse est d'actualité depuis plusieurs décennies. Les alertes se poursuivent pour une meilleure prise en charge de la couverture de la ville en eau potable. (Scidev,2021).

Vu que la lutte contre les CC représente un enjeu majeur pour la mise en place et la pérennisation de meilleures conditions de vie pour les populations en Côte d’Ivoire, cette étude entend s’interroger sur la problématique de la participation des femmes à la politique climatique du PNCC.

L’article repose sur l’hypothèse suivante : les stratégies de communication du PNCC influencent peu la participation des femmes à la lutte climatique dans la mesure où, dans la mise en œuvre de sa politique climatique ; ils empruntent des procédés communicationnels peu adéquats à la participation des femmes à sa politique climatique en Côte d’Ivoire. Ceux-ci, tiennent peu compte des pesanteurs socio-culturelles dans leurs actions de communication ; ce qui impacte peu le niveau de connaissance, les attitudes et pratiques défavorables des femmes sur le climat.

La méthodologie de l’article repose sur une enquête duale à la fois qualitative et quantitative principalement à Abidjan et à Ferkessédougou, deux zones représentatives des deux zones de climat de la Côte d’Ivoire afin d’évaluer les processus communicationnels qui influencent la participation des femmes à la politique climatique de la Côte d’Ivoire à travers le PNCC.

L’article s’articule autour de trois parties dont : le contexte, le positionnement théorique et méthodologique, les résultats et leur discussion.

1. Contexte

Le développement est un processus qui a vocation à répondre aux problématiques sociales essentielles du monde : pauvreté, santé, changement climatique, droit, justice sociale... Ainsi, plusieurs champs sont concernés par cet idéal que tous les États entendent atteindre. L’environnement comme cadre de vie des individus devient un support intrinsèque de cet idéal car assurant la productivité économique et les fonctions cognitives des individus, hommes et femmes.

Pour la préservation de cet environnement, la mobilisation de tous est nécessaire, surtout selon les dynamiques du genre. C’est dans ce

contexte que la Banque Mondiale (2013) précise explicitement que l'on ne peut pas limiter l'approche genre et développement à la lutte contre la pauvreté des femmes dans les pays en développement et qu'il faut également se préoccuper : de tous les autres programmes de développement ; quel que soit leurs domaines d'intervention ; qui se penchent sur les relations entre hommes et femmes. Vue que, les inégalités fondées sur le genre, freinent la participation des femmes au développement.

Pour pallier cela, un travail en synergie avec des acteurs de développement en Côte-d'Ivoire s'impose. La participation des femmes à la mise en œuvre des politiques de préservation de l'environnement s'avère nécessaire. Cette étude entend contribuer à la mise en œuvre des ODD que le pays souhaite atteindre d'ici à l'an 2030, notamment au renforcement de la lutte contre les inégalités entre les sexes, à la justice environnementale et sociale ainsi qu'à la construction d'institutions efficaces.

Depuis 2015, à l'issue de l'Accord de Paris, la Côte d'Ivoire a adhéré à une politique mondiale de lutte contre les changements climatiques (CC) en soumettant à la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) ses premières Contributions Déterminées au niveau National (CDN) dont l'objectif était de réduire ses émissions de GES de 30,41%. C'est ce document qui oriente la politique climatique du pays.

Après ses engagements via les conventions ratifiées en amont, ce nouvel engagement implique que la Côte d'Ivoire rehausse ses objectifs d'atténuation, de renforcement de sa résilience à l'adaptation en accélérant les réformes forestières, foncières, énergétiques pour contribuer de manière efficace à la lutte contre la pauvreté. Son ambition actuelle est de réduire de 30,41% ses émissions de GES et ce, (en prenant en compte le secteur de la foresterie non visé dans les premières Contributions Déterminées au niveau National de 2015) (MINEDD, 2022).

Dans cette optique, la politique prône l'abandon de pratiques comme l'option du charbon au profit d'un mix énergétique qui comprend une forte proportion d'énergies renouvelables (45%) et des centrales à gaz naturel. Selon le document des CDN révisées, la politique

climatique de l'État ivoirien met également l'accent sur la résilience des couches les plus vulnérables notamment, les femmes et les jeunes à travers la création d'emplois verts. Ainsi, l'implication des acteurs selon leurs rôles spécifiques en rapport avec l'environnement, est aussi un volet transversal de la politique climatique de la Côte d'Ivoire.

Le MINEDD chargé de la mise en œuvre cette politique, l'a délégué au PNCC dont le rôle est de veiller à l'application des CDN qui sont révisées chaque 5 ans. La Côte d'Ivoire a effectué en 2022 sa première révision. Après la soumission de ses premières CDN qui ambitionnaient de réduire ses émissions de GES de 28,25 %, la nouvelle révision a relevé ce chiffre à 30,41%. Depuis lors, le pays redouble de dispositions afin d'atteindre ses objectifs. On note entre autres, la signature d'un accord-cadre avec le ministère de la femme, de la famille et de l'enfant pour une meilleure intégration du genre féminin à la lutte climatique. A ce propos, plusieurs résolutions ont été prises. Il s'agit entre autres, de la Stratégie National Genre et Changements Climatiques (SNGC), de l'intégration de la problématique des CC dans le Plan National de Développement (PND) 2021-2025 du pays.

Cet article sur la question de la participation des femmes à la mise en œuvre des politiques climatiques du programme national changements climatiques (PNCC) s'articule autour de quatre parties : la première partie aborde la problématique, la deuxième la méthodologie. La troisième partie présente les résultats et la quatrième leurs discussions.

2. Positionnement théorique et méthodologique

Cette partie comporte le cadre de référence théorique et la démarche méthodologique de l'article.

2.1 Positionnement théorique

En sciences humaines et sociales, il existe une panoplie de théories qui auraient pu illustrer ce travail. Cependant, trois théories sous-tendent cette étude : la théorie de la participation, l'approche

écoféministe et la théorie des réseaux sociaux. Ces choix particuliers s'expliquent dans les déclinaisons de leurs fondements.

2.1.1 L'approche participative

Longtemps, le développement a été considéré comme un fait purement quantitatif. Ce faisant, il a été alors assimilé à la croissance économique. Vu sous cet angle, la théorie du développement s'articule autour de critères dits de développement. Ce sont des indicateurs de la croissance économique que sont le niveau des échanges, de la production, de la communication, de l'investissement et l'accumulation des biens. Cependant la nouvelle théorie du développement dit de développement humain et durable en plus de la vision, micro économique, inclus la dimension humaine, écologique et culturelle. C'est un développement plus concret pour les hommes. Ce développement fait en sorte que chacun ait de quoi se nourrir, se revêtir, se soigner ; en un mot c'est la lutte contre la pauvreté. C'est un développement centré sur l'homme. Il est fait également pour l'environnement car l'homme ne peut vivre sans son environnement. Le développement est donc, un long processus participatif qui à travers les changements d'ordre quantitatif et qualitatif intervient au niveau politique, économique (croissance sociale, culturelle, scientifique et qui mène vers un bien-être collectif et individuel). C'est dans le cadre du développement humain et durable qu'intervient la communication pour le développement. D'une manière générale, la communication a longtemps été en marge des projets de développement et elle l'est encore même quand les organisations pour le développement admettent que les bénéficiaires doivent être impliqués, elles ne réussissent pas à comprendre que sans la communication, un dialogue permanent avec les communautés ne peut s'établir. Le fait que les projets de développement soient généralement aux mains d'économistes et de techniciens, empêche la compréhension de thèmes culturels et sociaux qui sont essentiels dans une stratégie de communication. Les projets de développement ne prenaient auparavant pas du tout en compte la communication la considérant souvent comme un instrument de propagande ou de documentation institutionnelle. Les grosses campagnes dans les médias, prouvèrent qu'elles ne pouvaient pas s'inscrire dans la durée sans un financement permanent. De plus,

elles ne contribuaient pas à établir un dialogue avec les communautés. Dès leur conception ; ces campagnes étaient étrangères aux bénéficiaires, et générales pour être acceptables culturellement, en particulier dans les pays d'une riche diversité ethnique et culturelle. L'idée d'établir le dialogue avec les bénéficiaires tout au long du processus de conception, de planification, de mise en œuvre et d'évaluation d'un projet, gagne peu à peu le terrain. Dans un premier temps, qu'il était important d'impliquer les bénéficiaires dans les activités de développement économique et social pour renforcer le sentiment d'appropriation communautaire. Par la suite, on comprit qu'il était irréaliste de tenter d'inculquer le sentiment d'appropriation des projets aux bénéficiaires si ceux-ci n'avaient pas participé aux décisions prises avant le début d'un projet. Le concept de développement participatif à une meilleure compréhension du rôle de la communication pour le développement. L'utilisation de la communication pour le développement pose en prémisses que le succès du développement suppose la participation active et consciente de ceux qui doivent en bénéficier, et cela à tous les stades du processus de développement. Le développement ne peut se réaliser sans un changement de mentalité et de comportement de la population concernée. Selon cette approche, les femmes sont autant que les hommes des acteurs de développement. A ce titre, elles doivent être prise en compte de manière effective dans la stratégie de communication du PNCC.

2.1.2 L'approche écoféministe

L'approche écoféministe est une déclinaison de la théorie féministe qui met au centre de ses préoccupations la distribution du pouvoir et des ressources entre hommes et femmes et les images et symboles associés aux deux sexes et à leurs relations. Elle considère le genre comme une dimension fondamentale de toute organisation, et comme une catégorie construite socialement aussi bien sur le lieu de travail, dans la famille, à l'école que dans les sphères économiques, politiques et culturelles. En effet, la reconnaissance du phénomène des CC a induit de nouveaux enjeux de préservation de l'environnement et de lutte contre la destruction écologique à la fin des années 70. En 1972, Françoise d'Eaubonne (1976), est la première personne à employer le terme « écoféminisme ». Elle

écrivait que le drame écologique découle directement du patriarcat. Le point de départ de l'écoféminisme est donc « *ce lien qui a été créé entre les théories environnementalistes et les féministes* » (Gandon, 2009), mais aussi cette critique formulée envers le capitalisme et le patriarcat. En fait, l'apport du terme « éco » au terme « féministe » aura permis d'ajouter la dimension écologique au féminisme et à sa critique du système économique dominant.

Cette approche considère que jusqu'à présent dans les sociétés patriarcales, les femmes sont là pour des raisons de fécondité et le sol pour des raisons de fertilité. Par cette analogie, elle dénonce la domination masculine sur la femme, qui est liée également à destruction de l'environnement. Selon elle, la matrice idéologique qui permet la domination des hommes sur les femmes est la même que celle qui permet la domination des hommes sur la nature. Selon Laugier (2009) « *L'écoféminisme est un nouvel humanisme qui doit porter une société assainie des luttes pour le pouvoir. Autrement dit, il ne doit pas plaider pour un particularisme au féminin, mais pour un universalisme dont chacun des sexes pourra être porteur* »⁸. Et elle a permis de mettre en évidence le lien existant entre l'exploitation et la domination de la nature par les hommes ainsi que l'exploitation et l'oppression des femmes par les hommes.

En somme, l'approche écoféministe consacre à un système de raisonnement reliant la lutte pour la justice sociale à celle environnementale. Elle encourage la participation des femmes et des hommes au rattrapage de la justice sociale qui influencerait directement la justice environnementale. La signification de l'approche a évolué à travers les années, mais le lien profond qui existe entre les causes de la destruction de la nature et l'oppression des femmes a en revanche perduré. Dans ce travail, il est nécessaire de faire appel à cette approche car répondant de la relation entre les femmes et la nature. Dans les pressions inégalitaires, les femmes dans leurs pratiques quotidiennes, en actrices principales de l'environnement, peuvent causer du tort à celle-ci sans le savoir. En effet, plus les femmes sont ignorantes et dans une position précaire, plus elles se rabattent sur l'environnement qui subit les conséquences de leur précarité. Par effet de causalité, plus elles vivent dans des

conditions de vie stables, plus elles contribueront à la préservation de l'environnement, variable primaire dans la problématique des CC.

2.1.3 La théorie des réseaux sociaux

La théorie des réseaux sociaux (TRS) est une théorie des sciences sociales qui explique les comportements des individus non pas en unités individuelles, mais en indices influencés par des entités sociales dans lesquelles le sujet s'identifie. Elle sert aussi aux processus de changements de comportement. On a encore du mal à affecter la TRS à un auteur, en raison d'une foison d'informations en confrontation. Elle postule en effet que les facteurs déterminants du comportement sont complexes et que les facteurs au niveau individuel ne sauraient suffisamment rendre compte de ce comportement.

En fait, la TRS met l'accent sur les facteurs individuels et communautaires ; reconnaissant l'influence importante de l'environnement immédiat et des groupes de pairs sur les comportements normatifs. Les interventions basées sur les modèles sociaux mettent l'accent sur la mobilisation communautaire, la participation, l'investissement de la communauté et le changement des normes sociales (Lazega, 1998). Ses deux principales inductions sont : les êtres humains sont de nature sociale et sont liés par des réseaux sociaux ; les réseaux sociaux constituent des entités qui peuvent encourager certains comportements, attitudes et pratiques.

Dans la logique de la TRS, pour faire changer de comportement d'une personne par rapport à une thématique précise, il faut tenir compte des réseaux sociaux fréquentés par cette personne. Degenne et Forsé (2004) précisent même qu'en examinant un réseau social, on peut déterminer les façons dont les gens sont liés, trouver les plus influents d'un réseau, observer les rapports entre les gens et lier les réseaux les uns aux autres. Ainsi, dans l'optique de comprendre les comportements des femmes à Abidjan et à Ferkessédougou, l'étude se propose de saisir ces comportements et de les mettre en parallèle avec deux facteurs : la résidence géographique et la culture. Selon Magrin (2017), une situation géographique est un tableau qu'on peut dresser de l'état des rapports entre les sociétés humaines et un espace donné. Cette situation tient compte notamment des rapports entre

acteurs, des dynamiques des milieux en interaction avec les sociétés, de la profondeur historique des phénomènes et des jeux d'échelle.

2.2 Méthodologie

L'étude repose sur une méthodologie mixte qualitative et quantitative.

2.2.1 Terrain et population d'étude

Considérant le rapport de 2021 de Afrobarometer sur les CC qui prend en compte l'ensemble des variations des caractéristiques climatiques d'un endroit donné, au cours du temps en fonctions de deux facteurs que sont le réchauffement ou le refroidissement, la Côte d'Ivoire est traversée par deux zones climatiques, le climat équatorial humide dans la partie sud et le climat tropical sec dans la partie Nord.

Ainsi, cette étude a été menée sur deux sites géographiques : Abidjan et Ferkessédougou. Abidjan est un district autonome situé au sud de la Côte d'Ivoire. C'est la capitale économique du pays et l'essentiel des activités administratives, politiques et économiques du pays s'y déroulent. Avec 13 communes, elle abrite une diversité de profils de femmes (politiciennes, entrepreneures, chercheuses, enseignantes, journalistes, employées de maison, commerçantes, ménagères etc.). Les hommes et les femmes occupent à peu près les mêmes emplois. Au sein d'une Organisation, on peut trouver des femmes et des hommes dans les mêmes fonctions, dans un rapport d'interaction équivalent, collègues. On enregistre un niveau d'instruction important des populations dans cette localité. Ferkessédougou est une ville appartenant à la région du Tchologo. Elle est située au nord de la Côte d'Ivoire. En termes d'urbanisation, les infrastructures de communication, d'éducation et de culture y sont moins développées par rapport à Abidjan ; on pourrait avancer que la ville est mi-urbaine et mi-rurale. La population a un faible niveau d'instruction. Les femmes sont moins visibles dans les fonctions administratives et intellectuelles. Elles exercent dans les activités comme l'agriculture, le commerce et l'élevage dans une certaine mesure. Ce travail sur la communication et la participation des femmes à la politique climatique du PNCC impose deux types de populations d'étude : d'une part les acteurs du PNCC et d'autre part, les femmes vivant à

Abidjan et à Ferkessédougou. Pour les acteurs du PNCC, l'étude s'est intéressée au Coordonnateur général (CG), aux agents de la Cellule Genre et Inclusion Sociale (CGIS) et à ceux de la Cellule Technologies de l'Information et de la Communication (CTIC). En ce qui concerne les femmes, trois critères étaient nécessaires pour appartenir à l'échantillon : être une femme, avoir une activité en rapport avec l'environnement (agricultrice, ménagère, entrepreneur et professionnelle) et résider dans l'une des deux zones d'étude.

2.2.2 Méthode de recherche

L'étude repose sur une méthodologie hybride combinant les approches qualitative et quantitative.

L'enquête qualitative repose sur des entretiens individuels et de groupe. Ainsi, trois (03) acteurs principaux du PNCC ont été interviewés à l'aide de guides d'entretiens semi-directifs. Il s'agit en l'occurrence du coordonnateur général du programme des agents de la CTIC, de la CGIS et le CG du PNCC. La CTIC est l'organe qui conçoit et déploie les communications du programme. La CGIS est la cellule qui a en charge l'intégration du genre dans les actions du Programme. Et enfin, le CG est l'acteur qui supervise toutes les opérations de planification du programme. Sept (07) entretiens de groupe ont été réalisés auprès des femmes vivant à Ferkessédougou. Leurs profils socio-professionnels était varié : agricultrices, fabricantes et commerçantes de charbon, ménagères... afin de connaître leurs connaissances, attitudes et pratiques communicationnels sur la lutte climatique s'alignant sur la politique climatique du PNCC.

L'enquête par sondage a elle été réalisée auprès d'un échantillon non probabiliste de 150 femmes. Ce procédé consiste à interroger une partie significative de la population d'étude en fonction des caractéristiques du sujet. Ainsi, l'échantillon de 150 femmes est constitué de 63 femmes de Ferkessédougou et 87 d'Abidjan. La constitution de cet échantillon reposait sur trois critères : être une femme, avoir une activité en rapport avec l'environnement (agricultrices, ménagères, commerçantes, entrepreneurs et professionnelles) et résider dans l'une des deux zones d'étude. La collecte de données a nécessité l'usage d'un questionnaire.

Tableau 1 : Identification des enquêtées

Habitation	Abidjan	87	150
	Ferkessédougou	63	
Niveau d'études	Aucun	63	150
	Primaire	10	
	Secondaire	18	
	Supérieur	59	
Métier	Agricultrices	24	150
	Commerçantes	68	
	Entrepreneures	09	
	Ménagères	16	
	Professionnelles	33	

Source : auteur

3. Résultats

Les résultats de cette recherche, s'articulent autour de trois (03) parties : les connaissances des femmes sur la politique climatique du PNCC ; les connaissances attitudes et pratiques des femmes sur les changements climatiques du et les connaissances, attitudes et pratiques des femmes sur les conséquences du changement climatique

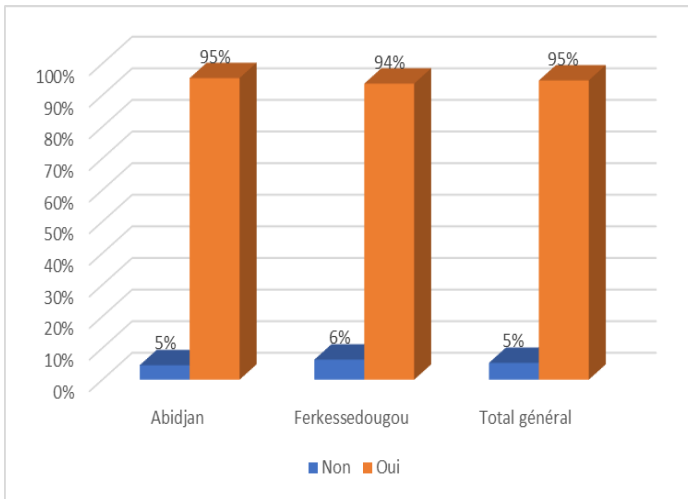
3.1 Connaissance des femmes sur la politique climatique du PNCC

Le presque totalité des 150 femmes interviewées ne connaissent pas le PNCC. Seules 17% des répondantes à Abidjan affirment avoir participé à au moins une activité du Programme. Cela s'explique selon tous les (03) agents du PNCC interviewés par le fait que « *le PNCC ne dispose pas encore de stratégie de communication formelle* ». En tant que telle, « *le PNCC n'a jamais organisé de campagne de communication ni à l'intention des femmes spécifiquement, ni à l'intention d'autres cibles* ». « *Jusqu'à lors, le principal canal de communication est le site internet du programme* ». Site sur lequel

un onglet « Genre » a été ajouté en 2021. Cet onglet à vocation communicationnelle devrait rendre compte des activités du PNCC sur le genre mais comporte très peu d'information. Comme activités de communication, on note juste quelques ateliers et conférences organisées par le Programme.

3.2 Connaissance attitudes et pratiques des femmes sur les changements climatiques

Figure 1 : Connaissances des femmes sur le changement climatique



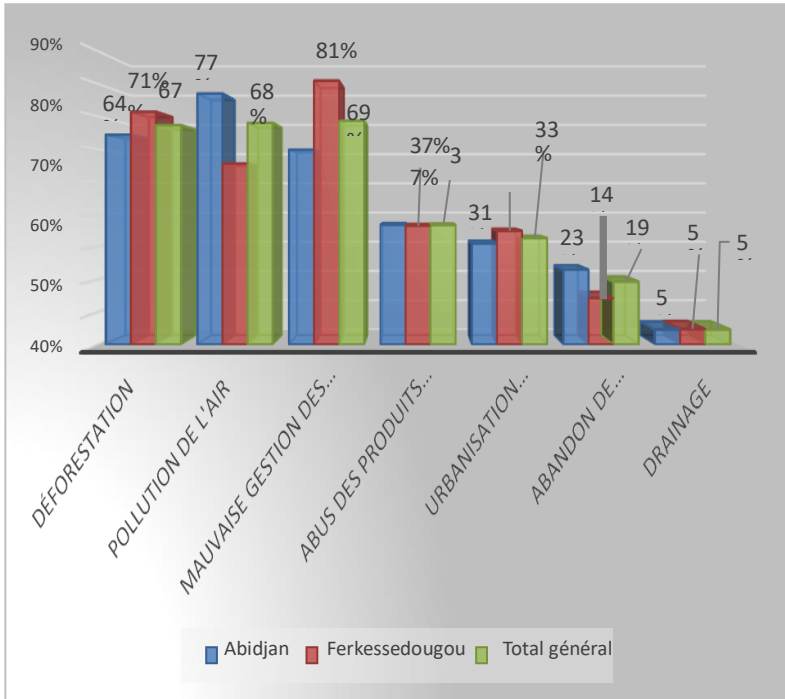
Source : Enquête réalisée du 20 juin au 20 juillet 2022

La grande majorité de femmes interrogées, c'est-à-dire 5/7 affirme connaître les changements climatiques. A Abidjan comme à Ferkessedougou. À Abidjan, 95% disent connaître les CC quand 5% affirment ne pas connaître le phénomène. À Ferkessedougou, 94% des enquêtées connaissent les CC. Globalement, la grande majorité des enquêtées connaissent le phénomène des CC avec 95% de réponse favorable.

A Abidjan les femmes avancent que la forte chaleur et le brouhaha matinale sont des signes de CC. A Ferkessedougou elles affirment reconnaître ce phénomène notamment, à travers la grande période de

sécheresse que traverse leur localité. Aussi, la chaleur, la non-productivité des sols, la pénibilité des travaux quotidiens, la cherté de la vie, la rareté de bois de chauffage sont les principaux facteurs qui leur permettent de réaliser que les « temps ont changé »

Figure 2 : Les causes des changements climatiques selon les femmes



Source : Enquête réalisée du 20 juin au 20 juillet 2022

Interrogées sur les causes qui pourraient être à la base de ce phénomène, elles citent unanimement le déboisement comme premier facteur des CC. Toutefois à Ferkessedougou, elles entretiennent toutes des pratiques provoquant le déboisement. Les fabricantes et commerçantes de charbon ont estimé par exemple qu'elles ne peuvent pas arrêter d'abattre les arbres en raison de leurs besoins socio-familiaux. En clair, cette activité est leur principale source de revenus. A ce propos, la présidente d'une association de femmes à Ferkessedougou s'est interrogée en ces termes : « Que

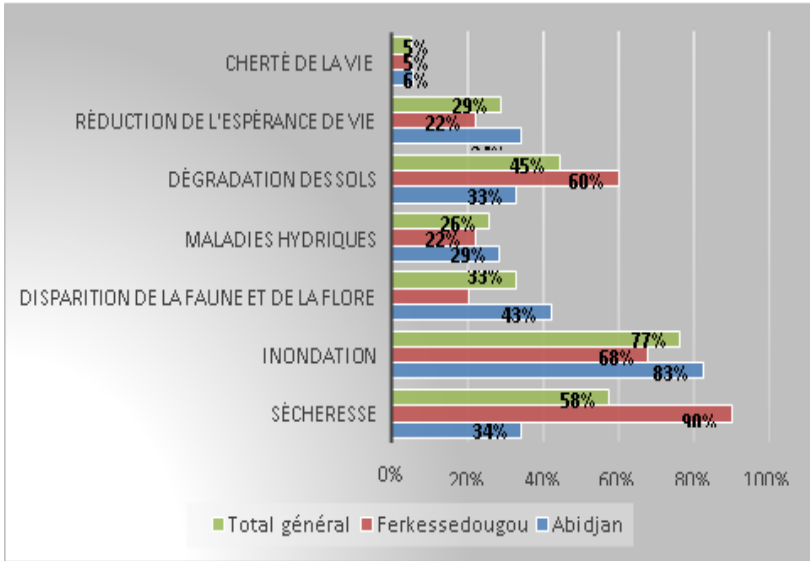
ferons-nous comme activités si nous arrêtent la coupe des arbres ? Quelles alternatives aurons-nous pour prendre soin de nous-mêmes, de nos foyers avec nos enfants et nos époux ? ». Concernant les agricultrices, elles reconnaissent la pauvreté de plus en plus évidente des sols mais ne font aucun lien entre cette réalité et les engrais chimiques qu'elles utilisent en abondance.

Plusieurs interviewées de Ferkessédougou reconnaissent que tant que la coupe des arbres se poursuivra comme activité génératrice de revenus, la possibilité de tendre vers un climat de plus en plus désertique n'est pas à écarter. Mais ajoute que « *C'est la pauvreté qui fait que nous coupons les arbres. Même si on nous dit d'arrêter aujourd'hui, tant que nos récoltes ne produiront plus comme d'antan, nous n'aurons pas d'autres alternatives économiques, nous allons retomber dans cette activité* ». L'abattage des arbres et la commercialisation du charbon, activités économiques phares après l'agriculture, sont donc pratiquées comme « solution » ou « porte de sortie » pour survivre aux train-train quotidiens.

Les femmes reconnaissent donc leur rôle dans la destruction de l'environnement, mais justifient leurs pratiques par la pauvreté ou le manque de moyens et d'alternatives économiques. De plus, les interlocutrices ont unanimement affirmé ne pas connaître les mesures nationales de lutte contre les CC. En termes d'hygiène et de pratiques environnementales, aucune d'entre elles n'a ainsi ménagé un changement dans ses habitudes. L'abattage de bois à charbon à de fins de commerciales se poursuit, les feux de brousse pour nettoyer le sol pour l'agriculture et la mauvaise gestion des ordures ménagères (l'enfumage)...

3.3 Connaissance des femmes sur les conséquences du changement climatique

Figure 3 : Les conséquences des changements climatiques selon les femmes



Source : Enquête réalisée du 20 juin au 20 juillet 2022

À Abidjan, on relève que l'inondation est le principal fait annonciateur des CC avec 83%. Il est suivi de la sécheresse et de la réduction de l'espérance de vie avec 34%. La dégradation des sols, les maladies hydriques et la cherté de la vie sont les modalités les moins populaires par lesquelles les femmes remarquent l'existence des CC avec respectivement 33% ; 29% et 6%. À Ferkessedougou, la tendance n'est pas la même. A 90%, la sécheresse est le premier facteur par lequel les femmes réalisent les CC. Ensuite viennent : l'inondation 68%, la dégradation des sols à 60%, la disparition de la faune et de la flore à 22% et à 5% la cherté de la vie. Globalement dans les deux zones, cela donne comme principales conséquences des CC : l'inondation à 77%, la sécheresse à 58% et la dégradation des sols à 45%.

4. Discussion des résultats

La crise climatique soulève la problématique de la mobilisation de tous les acteurs à l'adoption de comportements sains et favorables à l'atténuation des émissions de GES et à la résilience des populations face au phénomène. C'est dans ce canevas qu'intervient cette étude qui ambitionne d'évaluer la participation des femmes d'Abidjan et Ferkessédougou, comme parties prenantes, à la politique climatique en Côte d'Ivoire en lien avec les stratégies de communication du PNCC. Pour ce faire, interrogé 150 femmes vivant dans le pays, 42% au nord à Ferkessédougou soit la zone tropicale sèche et 58% à Abidjan, dans la zone équatoriale humide. La différence d'effectifs des enquêtées dans les deux zones d'étude se justifie par le fait que la démographie de femmes est plus importante à Abidjan par rapport à Ferkessédougou. Selon le dernier RGHP de 2021 effectué par l'Institut national de la Statistique (INS) 3 110 034 femmes vivent dans le district autonome d'Abidjan tandis que la localité de Ferkessédougou compte 93 310 femmes.

4.1. État de la communication entre le PNCC et les femmes

À travers les entretiens et l'observation participative appliqués aux acteurs du PNCC, les mécanismes d'élaboration ont été identifiés et de prise en compte des femmes dans la politique climatique de Côte d'Ivoire est en projet. Ces principaux mécanismes sont mis en œuvre par une Cellule genre et inclusion sociale créée en 2020 au sein du PNCC qui veille à l'intégration des femmes aux CC conformément aux prescriptions de la SNGC. Par cette Cellule, le PNCC évalue dans le cadre de ses projets, les besoins spécifiques des hommes et des femmes avant de déployer ceux-ci. Comme principaux canaux de communication à l'endroit des populations, il utilise Internet, notamment son site internet ainsi que sa page Facebook. Aussi est-il que ces outils ne correspondent pas tout à fait aux habitudes communicationnelles des cibles de femmes à Abidjan et à Ferkessédougou. Selon nos résultats, 87% des répondantes de Ferkessédougou et 78% des répondantes à Abidjan pensent que la télévision est le meilleur canal de communication pour les atteindre en matière de sensibilisation. En revanche à Ferkessédougou, trois canaux rivalisent en pertinence en termes de canaux de

sensibilisations sur les CC auprès des femmes. La radio à 90%, les sensibilisateurs de proximité à 87% et les artistes et crieurs publiques à 84% sont les principaux vecteurs par lesquels les femmes peuvent être sensibilisées à la politique climatique du PNCC. Par ailleurs, il faut noter les subtilités révélées par l'étude en ce qui concerne les canaux de communication des femmes. A Abidjan, internet et la télévision sont des canaux qui peuvent toucher les cibles de femmes. Cela se justifie même dans le niveau d'instruction. A contrario, Ferkessédougou ne répond à cette culture de communication. En effet les femmes préfèrent la communication interpersonnelle et la radio comme canaux de transmission d'information sur les CC. C'est donc à juste titre que Bessette (2004) rappelait qu'une fois les activités déterminées et planifiées, il faut choisir les outils de communication tout en amenant les gens à s'exprimer, à écouter les points de vue de tous les acteurs et atteindre un consensus autour du plan d'action.

Par ailleurs, 83% des enquêtées ont affirmé ne pas connaître la politique climatique du PNCC contre 17% qui disent la connaître. L'entièreté des 17% connaissant la politique du PNCC vivent toutes à Abidjan. Le canal internet, utilisé par le PNCC correspondent plus aux femmes d'Abidjan qu'à celles de Ferkessédougou. Kouakou (2014) avance à ce propos que, les outils de communication doivent être appropriés à la démarche participative, c'est-à-dire être facilement manipulables par la communauté. Dans cette perspective, le but de la communication n'est pas seulement de diffuser l'information, mais de soutenir le processus de communication participative. Il est préférable d'utiliser des outils déjà connus par la communauté et auxquels ses membres ont souvent recours. Cela permettra une utilisation plus aisée et une appropriation plus rapide de l'outil.

Il permet de transiter vers le volet de la corrélation entre le PNCC et les femmes. 17% des répondantes à Abidjan ont affirmé avoir participé à au moins une activité du Programme. À Ferkessédougou, le rapport est nul. Aucune des enquêtées n'a participé aux activités du PNCC. Si on se réfère à la classification des niveaux de participation de Yoon (1996), les femmes interviennent à la phase d'exécution des projets. Et leur participation prend la forme d'une

participation passive dans laquelle rappelons-le avec Leguenic (2001) les populations-cibles participent en fonction d'activités prédéterminées et après que les stratégies et planifications de projets ai été décidées. Des ateliers de formations sont élaborés, planifiés, et les femmes sont invitées à y prendre part, comme l'attestent les ateliers de renforcement de capacités du PNCC avec le RFJCI.

4.2 Connaissance, attitudes et pratiques comme résultantes des expériences locales

95% des femmes interrogées affirment connaître le phénomène de CC, elles désignent les causes et conséquences du phénomène à partir de leurs vécus différents à Abidjan et à Ferkessédougou. En effet, dans les deux zones, les femmes ont identifié comme principales causes des CC, la mauvaise gestion des déchets à 69%, la pollution de l'air à 68% et la déforestation à 67%. Aussi, ont-elles identifié comme principales conséquences des CC, l'inondation avec 77%, la sécheresse avec 58% et la dégradation des sols avec 45%. Toutefois, les répondantes identifient les causes des CC selon les réalités socio-climatiques de leur zone de vie. Si par exemple à Ferkessédougou, la première conséquence identifiée par les répondantes concerne la sécheresse (90%), ce n'est pas le cas à Abidjan où les répondantes indexent plutôt l'inondation à 83%. D'où l'intérêt de considérer la notion de « savoirs locaux » (Wolf et Moser, 2011). Selon ces auteurs, les perceptions sont influencées par la culture des individus, c'est-à-dire, leur relation avec la nature en fonction de leurs normes, croyances et modèles. En substance, le niveau de connaissances et les capacités d'actions des individus dépendent de leur environnement social, culturel, spirituel voire économique. Cependant, les savoirs-locaux précités ne suffisent pas à induire le changement de comportement en vue de la participation des femmes à la politique climatique du PNCC. Et pour cause : leurs pratiques vis-à-vis de l'environnement ne sont pas toujours à l'image des niveaux de connaissances qu'elles ont des CC. Bessette (2007) l'a clairement exprimé en estimant que ces types de savoir, loin d'être battue en brèche, sont considérées comme la matière sur laquelle doit agir la communication participative.

Les pratiques des femmes à Abidjan semblent exemplaires par rapport à celles à Ferkessédougou. En effet, en matière d'énergie

pour la cuisson, le gaz s'est avéré être la principale source d'énergie utilisée par les répondantes dans la capitale (99%). À Ferkessédougou, c'est plutôt le charbon et le fagot qui rivalisent dans les pratiques des femmes respectivement à 98% et 97%. Même ton concernant les pratiques des femmes en matière de gestion des ordures ménagères. À Abidjan, 98% des répondantes disent faire usage de poubelles contrairement à Ferkessédougou, ou les femmes à 95% affirment les brûler pour assainir l'environnement. Cette différence de pratiques s'explique par le fait de la modernité beaucoup plus prégnant à Abidjan qu'à Ferkessédougou. Relativement à leurs pratiques en matière de gestion des eaux usées, les femmes affirment à 66% les déverser dans la rue. Cependant, cette pratique est plus prisée à Abidjan (45%) par rapport à Ferkessédougou où les femmes privilégient à 76% les passages naturels d'eau.

Ces données montrent que les femmes sont à la fois un atout pour la lutte climatique du fait de leurs savoirs locaux mais elles sont également source de sa destruction.

4.3 Les femmes, victimes et causes des changements climatiques

En considération des pratiques environnementales des femmes en général, il est déductible qu'elles ne sont pas alignées sur la politique climatique de la Côte d'Ivoire qui vise à l'horizon 2030 à réduire de 30,41% ses émissions de GES et de tendre vers un mix énergétique qui comprend une forte proportion d'énergies renouvelables (45%) et des centrales à gaz naturel, au détriment du charbon. En effet, conscientes de la réalité des CC qu'elles ont découverts d'elles-mêmes, elles ne fournissent pas d'effort en vue de l'adaptation de leurs activités aux normes souhaitées. De Mère, épouse, ménagère à professionnelle, elles sont pourtant chaque jour en contact avec l'environnement et ce sont elles qui font les productions et les choix de la chaîne alimentaire de leurs familles respectives. Les sources d'énergie pour la cuisson, les techniques d'entretien de l'environnement et les pratiques agricoles sont aussi effectuées par elles. En somme, on retrouve ici les trois cycles de rôles des femmes dont parle Prévost (2015) dans le travail de la sphère de l'alimentation : le cycle reproduction, le cycle production et cycle de la transformation des produits.

A ce propos, Papineau (2017) citant MacGregor (2010) avance que dans la crise climatique, l'apport des femmes serait considérable à trois niveaux selon le rôle qu'elles jouent : la victime, la cause du problème et la salvatrice. Les femmes sont des victimes subissant les chamboulements climatiques comme la sécheresse, l'appauvrissement des sols, la rareté du fagot pour le foyer ... Elles sont aussi la cause du problème, parce du fait de leurs occupations socio-professionnelles diverses. Elles continuent chaque jour à exacerber plutôt qu'à résoudre à travers des activités comme l'abattage des arbres, l'abus de produits chimiques sur les sols, le non-contrôle des naissances ou encore l'utilisation d'énergies non-renouvelables ou fossiles les problèmes de CC. Leur faible niveau de connaissance sur les méthodes de lutte contre le CC ne leur permet pas de jouer à Abidjan comme à Ferkessédougou, le rôle de « salvatrices » de l'environnement qu'elles devraient être selon MacGregor (2010).

Elles entretiennent des pratiques non-bénéfiques à la lutte climatique. En d'autres termes, les savoirs locaux, s'apparente à des connaissances théoriques qui ne permettent pas toujours aux femmes de lier le phénomène du CC à ses causes. À ce titre, deux facteurs sont à prendre en considération : les rapports d'interaction entre le PNCC qui exécute la politique climatique de la Côte d'Ivoire et les femmes dans les deux zones d'une part et les déterminismes socio-culturels des deux zones d'autre part.

Pulvar (2006) expliquait le premier que les comportements isolés des populations par rapport aux projets de développement ont une explication fondamentale dans la manière dont les deux entités interagissent. Or, cela se reflète dans le niveau de connaissance des femmes sur la politique climatique de la Côte d'Ivoire, commandée par le PNCC. Interrogées à cet effet, seulement 17% des femmes interviewées à Abidjan affirme la connaître. Les femmes d'Abidjan seraient plus proches de la politique climatique du PNCC par rapport à celles de Ferkessédougou. Cette réalité trouve aussi son explication dans la situation géographique même du Programme situé dans la capitale économique.

Par effet de causalité, on déduit qu'à défaut de connaître la politique climatique en elle-même, les femmes poursuivent leurs activités

classiques, en ne faisant aucun lien entre la réalité cuisante des CC et le nécessaire changement de comportement vis-à-vis de l'environnement. Les 17% de l'échantillon abidjanais qui affirme connaître la politique climatique du PNCC est essentiellement instruite avec une position professionnelle stable (professionnelles du privé et du public). Une stratification naturelle se fait en ce sens entre les femmes elles-mêmes, classant d'un côté les femmes pauvres d'une part face à leurs réalités, connaissances et pratiques et d'autre part et les femmes aisées avec les leurs. C'est le principe de genre décrit par Dankelman (2008). Pour ce dernier, le genre est un facteur de stratification social au même titre que l'âge, le sexe etc. Ces résultats rejoignent ceux de Wolf et Moser (2011) pour qui le niveau de connaissance et les capacités d'actions des individus dépendent de leur environnement social, culturel, spirituel voire économique. Cela est visible dans les résultats obtenus à travers les données nuancées d'abord entre les femmes d'Abidjan et de Ferkessédougou, puis entre les femmes à partir des milieux sociaux économiques. En ce sens, cette étude relève des spécificités en termes de perceptions des solutions aux CC. C'est dans ce sens que Rochette et al. (2011) déclarent que les campagnes d'éducation devraient être accompagnées de mesures et de propositions concrètes que les populations peuvent exécuter au niveau individuel et collectives, en fonction de leurs besoins, afin de rendre les changements de comportements possibles.

Conclusion

L'étude sur l'évaluation de la participation des femmes à la politique climatique du Programme National de Changements Climatiques (PNCC) en côte d'Ivoire révèle la méconnaissance des populations féminines sur ces politiques. Le PNCC emploie un mode de participation passif des femmes dans ses actions de communication. Des entretiens individuels et par groupe, il ressort que le Programme organise des ateliers et les femmes y participent quand elles sont invitées. Ces femmes conviées aux activités du PNCC sont des agents des administrations publiques et privées par le biais du RFJCI. Les autres catégories de femmes (ménagère, agricultrice, commerçantes de charbon...) ne bénéficient pas de renforcement de

capacité concernant l'atténuation des CC. Qui plus est, le Programme n'a pas de mécanisme communicationnel défini et précis en ce qui a trait à la participation des femmes à sa politique climatique. Il n'a jamais initié de campagne de communication ni à l'endroit des femmes ni à l'endroit d'autres cibles genrées. L'outil principal usité par le PNCC est internet, notamment la page Facebook et le site internet du Programme. Ces plateformes ne relaient pas d'information à l'intention des femmes. Ainsi, le PNCC emprunte des procédés peu adéquats à la participation des femmes à la lutte climatique dans ses actions de communications.

L'enquête par sondage a interrogé trois niveaux de connaissance des femmes sur la problématique des CC en Côte d'Ivoire : leur connaissance du phénomène, leur connaissance des impacts de leurs activités sur le climat ainsi que leur connaissance de la politique climatique du pays. Les résultats de l'étude démontre qu'elles ne connaissent pas le phénomène et ses implications. Les savoirs qu'elles ont des CC sont issus de leurs expériences locales, et pour elles, tout ce qui manifeste les « changements de temps » est CC. Elles pensent connaître le phénomène mais ne le connaissent pas, raison pour laquelle leurs pratiques restent stagnantes. Ainsi, les attitudes et pratiques des femmes vis-à-vis de l'environnement ne sont pas alignées sur la politique climatique du PNCC, donc qu'elles ne participent pas à la réalisation de cette politique.

Il ressort du développement précédent que les femmes ont une faible participation à la réalisation de la politique climatique du PNCC ce qui confirme l'hypothèse de cette étude.

Ce travail c'est référé à trois fondements théoriques : la théorie de la participation, l'approche écoféministe et la théorie des réseaux sociaux. Si l'on parle aujourd'hui des ODD, c'est sans équivoque parce qu'un constat a été fait : l'activité humaine influence négativement le milieu de vie devenu de plus en plus fragile à contenir les besoins et ambitions. Dans les tentatives de solutionnement de cette problématique, il faut reconnaître les responsabilités équitables de chacun à l'échelle de sa position sociale et économique. En ce sens, les populations les plus pauvres avec des pratiques précaires sont amenées à détruire l'écosystème naturel à leur façon. De même, les populations les plus aisées impactent aussi

à leurs manières l'environnement avec des possibilités de résilience. Aussi, les injustices sociales du fait de traditions héritées ou de conjonctures structurelles viennent amplifier les actions des uns et des autres sur l'environnement. Dans ce schéma, il faut entreposer les femmes et les hommes dans ces rôles de pouvoir qui illustrent la vie dans nombre de sociétés en développement.

Les inégalités sociales entre les sexes impactent négativement leur rapport à l'environnement. En fait, il existe une connexion cachée entre ces deux notions. Puisque des rôles sont socialement construits pour les deux sexes naturels, féminin et masculin, leurs activités quotidiennes sont différentes. Les femmes effectuent des travaux domestiques, agricoles et traditionnels déconsidérés au détriment de ceux des hommes. Un tourbillon de cercle vicieux se forme dès lors : les femmes traditionnellement productrices, reproductrices, éducatrices, ou transformatrices se trouvent être des actrices principales de l'environnement. Ainsi, selon leurs niveaux et positions sociales de vie, elles protègent ou détruisent l'environnement. Au vu de ce développement, on retient que la justice environnementale est dépendante de la justice sociale. Les approches participatives et écoféministes interviennent à ce point de raisonnement dans ce travail. Les positions précaires des femmes et leur faible participation à la mise en œuvre de la politique du PNCC ont un rapport direct avec l'environnement.

La dernière théorie convoquée s'est aussi illustrée. Les problématiques sociales s'expriment différemment d'un milieu à un autre, d'une civilisation à une autre, d'une culture à une autre. Elles se démarquent avec des spécificités aux communautés. Ainsi la complexité de chaque problématique tient à comment les communautés appréhendent et gèrent ces préoccupations. Parmi les principales manières d'aborder et d'interpréter les phénomènes sociaux, les liens sociaux privilégient une approche particulière du social, inspirée de Simmel, selon laquelle ce sont les interactions et les relations entre les individus, et non les individus eux-mêmes et leurs attributs, qui constituent les objets élémentaires de la sociologie. Le principal postulat ici est que les pratiques prennent sens dans un système de relation appelé "réseau social" et donnent sens à ce système de relation.

Pour comprendre les comportements des individus, il faut se référer à leurs réseaux sociaux. Ces derniers sont à l'image de systèmes de valeurs culturellement acceptables, ce qui explique les comportements. De même, pour la prise en charge des problématiques, les politiques publiques, en tenant compte de ces ramifications spécifiques des réseaux sociaux, gagnent au changement de comportement des individus. Dans ce travail, les femmes du nord et celles du sud font différemment face au phénomène des CC et adoptent des comportements selon les spécificités traditionnelles et sociales de leur milieu de vie dans le but d'y faire face. Les rapports étant sensiblement distincts avec l'environnement, les types d'action envisageables pour solutionner les CC doivent différer des femmes d'Abidjan à celles de Ferkessédougou.

La communication avec les diverses cibles de femmes genrées s'avère déterminant dans la manière de concevoir la lutte contre les CC. Le rôle de la communication est décisif pour promouvoir un développement qui prenne en compte la dimension humaine pour un changement social. Les canaux de communication en vue de la mobilisation à la lutte contre les CC doivent tenir compte des habitudes culturelles des populations qui répondent souvent à des déterminismes socio-économiques. Le vecteur de la communication est partie prenante de la participation des usagers aux politiques de lutte contre les CC, car permettant de saisir les informations afférentes à cette problématique. En fin de compte, ce travail a expliqué la connexion tripartite entre les notions de communication, genre et changements climatiques.

Références Bibliographiques

Aguilar Lorena (2008), *Is there a connection between gender and climate change ?* Union internationale pour la conservation de la nature (Uicn), bureau du conseiller principal pour l'égalité des sexes.

Banque mondiale (2013), *Être femme en côte d'ivoire : quelles stratégies d'autonomisation ?* Rapport des consultations de la banque mondiale sur le genre, Empowerment challenges, Abidjan.

Banque ouest-africaine de développement (2012), *Fiche de contrôle pour l'intégration du genre et du changement climatique dans les projets*, Boad.

Bessette Guy (2004), *Communication et participation communautaire. Guide pratique de communication participative pour le développement*, Québec, Presses de l'Université Laval.

Bessette Guy (dir.) (2007), *Eau, terre et vie, communication participative pour le développement et gestion des ressources naturelles*, Québec/Paris, Presses de l'Université Laval/Éditions L'Harmattan.

Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (2022), *Pourquoi l'action climatique a-t-elle besoin des femmes ?* Nations unies sur le changement climatique, Ccnucc.

Dankelman Irene (2008), *Gender and climate change : an introduction*, Earthscan, London.

Développement et paix (2015), *Chaud devant : impacts des changements climatiques dans les pays du sud et recommandations pour une action du canada*, édition la chaleur, Montréal.

European Capacity Building Initiative (2016), *Guide de poche de l'accord de paris*, Oxford climate policy.

Fao (2013), *Un accès équitable des femmes et des hommes aux ressources et aux pouvoirs afin d'assurer la sécurité alimentaire face au changement climatique*, 2eme édition, Fao et ccafs, Rome.

Fao (2002), *Conception et mise en œuvre de politiques nationales d'information et de communication pour un développement durable en Afrique*, Fao, Rome.

Joly Natalie et Sylvestre Jean Pierre (2004), *Les réseaux d'échanges réciproques de savoirs : logiques d'échange et formes de sociabilité*, Maison des sciences de l'homme, collection ethnologie, France.

Kouakou Isaac (2014), « Analyse de l'usage de la communication comme moyen de compréhension et de participation de la population au développement local dans le chef-lieu de la région du N'Zi (Dimbokro) », *Revue Kasa Bya Kasa*, n° 24, Educi, pp. 146-159.

Lafrance Jean Paul (2006), *Place et rôle de la communication dans le développement international*, presses de l'université de Québec.

Laugier Sandra, Falquet Jules et Molinier Pascale (2015), *Genre et inégalités environnementales : nouvelles menaces, nouvelles analyses, nouveaux féminismes*, Cahiers du genre, n°59.

Leguenic Morgane (2001), *L'approche participative, fondements et principes théoriques : application à l'action humanitaire*, Groupe URD, université d'Antananarivo.

MacGregor Sherilyn (2010), *Gender and climate change : from impacts to discourses*, Keely University.

Mercklé Pierre (2004), *Sociologie des réseaux sociaux*, édition la découverte, paris.

Minedd (2019), *Pour un processus de plan national d'adaptation (PNA) qui réponde aux questions de genre en côte d'ivoire*, Ministère de l'environnement et du développement durable (Minedd), République de Côte d'Ivoire.

Minedd (2022), *Contribution déterminés au niveau national (CDN)*, Ministère de l'environnement et du développement durable (Minedd), République de Côte d'Ivoire.

Minedd (2014), *Document de stratégie du programme national changements climatiques (2015-2020)*, Ministère de l'environnement et du développement durable (Minedd), République de Côte d'Ivoire.

Ministère du plan et du développement (2016), *Etude nationale prospective « Côte d'Ivoire 2040 »*, Ministère du plan et du développement, République de Côte d'Ivoire.

Misse Misse (2003), *Pratiques de communication et changement social ; recherche sur l'appropriation de l'internet en Afrique subsaharienne*, Université de Grenoble 3.

Rochette Philippe (2011), *Towards a standard non-steady-state chamber methodology for measuring soil N2O emissions*, Animal feed science and technology, Elsevier.

Onu femmes (2015), *ODD 13 : prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions*, Onu femmes.

Prévost Eloise (2015), *Des tomates et des femmes : transformation agricole et division sexuelle du travail au Benin*, Dossier alimentation arme du genre.

Papineau Krystel (2017), *Rôle des femmes dans l'espace public et changements climatiques au Québec : réalisation et étude de la*

plateforme web rose sur vert dans le cadre d'une recherche-intervention, Mémoire de Maitrise, Université du Québec.

Pulvar Olivier (2006), *Des limites à la mémoire historique française de l'esclavage*, Citées n°25.

Unesco-Pnue (1995), Education relative à l'environnement, Organisation des nations unis pour l'éducation la science et la culture (Unesco) et Programmes des nations unis pour l'environnement (Pnue).

Wolf Johanna et Moser Suzanne (2011), *Individual Understandings, Perceptions, and engagement with climate change : Insights from in-depth studies across the world*, Wiley Interdisciplinary Reviews : Climate Change.